

PROCES VERBAL REUNION CSE

(ordinaire) du

19/04/2021

03/03/2021

Présent pour la direction : M. Maurice

Présents pour les élus : Mmes Benoît, Boulanger

Mrs Benoît, Hamelle, Le Gall, Le Luyer, Le Roux, Mell

Collaborateurs : Mme Berthonnaud

Début de réunion à 10h20

PREAMBULE :

Monsieur Maurice tient à informer le CSE que le service de préimpression retournera en 4x8 dès la semaine N°18. La situation de la charge est forte pour la reprise du 4x8.

Le secrétaire demande de convenir d'un accord pour compléter les heures de présence qui manquent aux élus factionnaires pour faire les 7h00 effective suite aux réunions CSE.

Monsieur Maurice dit qu'il apportera une réponse au prochain CSE.

Le secrétaire demande de décaler la réunion CSE du mois de mai pour manque d'élus présent à la date retenue.

Il est convenu que la prochaine réunion CSE est fixée au 27 mai à la place du 17.

Monsieur Maurice tient à rencontrer les délégués syndicaux après la réunion CSE pour s'entretenir sur le boycott des heures supplémentaires.

Questions	Réponses	Suivi	Délai
1. Validation du procès-verbal CSE (sécurité) du 22.02.2021	<p>Le procès-verbal de la réunion CSE (ordinaire) du 22.02.2021 est validé ce jour. Cependant, madame Berthonnaud dit qu'elle n'est pas d'accord sur la majorité des éléments qui ont été dit dans ces deux procès-verbaux, sur la tournure des phrases utilisées qui reflète plutôt une opinion qu'un constat des faits. Elle dit qu'elle ne rajoutera rien d'autre et ne modifiera rien d'autre.</p> <p>Le secrétaire précise que la tournure des phrases reste de sa responsabilité.</p>		

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) du 19/04/2021

03/03/2021

2. Validation procès-verbal CSE ordinaire du 22.03.2021	<p>Le procès-verbal CSE (ordinaire) du 22.03.2021 est validé avec les mêmes commentaires de madame Berthonnaud que pour la validation du 1^{er} procès-verbal.</p>		
3. Validation des comptes CSE 2020 (CSE du 22.03.2021) suite	<p>Monsieur Maurice dit « avant de valider les comptes CSE, il demande des compléments d'informations sur : - ou sont inscrits les dépenses qui sont liées aux procédures judiciaires en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir la garantie que les œuvres sociales ne sont pas affectées aux dépenses liées au budget de fonctionnement <p>Monsieur Maurice dit qu'une fois avoir les garanties, il validera les comptes 2020 au prochain CSE, sinon il dit « avoir pris contact avec un cabinet d'expert pour effectuer un contrôle s'il n'est pas rassuré des garanties ».</p> <p>La trésorière répond qu'il n'y a aucun problème pour que monsieur Maurice vienne au local CSE pour contrôler les factures qui correspondent aux demandes citées ci-dessus. Elle précise que les documents ne sortiront pas du local CSE, qu'elle soit dégagée de son poste sans que le temps nécessaire ne soit déduit de son contingent des heures de délégations s'il y aura un audit.</p> <p>La trésorière a compris que la direction essaye de savoir si la procédure de monsieur Mell est financée par le biais du CSE et signale que ce n'est pas le cas.</p> <p>Le rendez-vous pour contrôler les factures qui correspondent aux demandes de monsieur Maurice est fixée le 27 avril à 14h00 au local CSE.</p>	M Maurice Trésorière	27.04.2021
4. Avis du CSE sur : les orientations stratégiques de l'entreprise, la situation économique et financière de l'entreprise, la politique sociale de l'entreprise	<p>Le secrétaire fait lecture de l'avis rendu par les élus suite au CSE extraordinaire du 23/02/2021 concernant l'exercice clos au 30/04/2020 (pièce en annexe)</p> <p>La direction prend note de l'avis du CSE.</p>		
5. Point sur le local CSE (CSE du 22.02.21 décalé au 1^{er} mars)	<p>Monsieur Maurice dit qu'il va falloir faire appel à un architecte pour faire une demande de permis de construire, il précise qu'une régularisation administrative sera faite pour les autres portakabin. Il demande que le choix soit fait assez rapidement pour lancer le processus de la demande du permis de construire qui demande un délai de deux mois.</p> <p>La trésorière fait savoir qu'elle ne sait pas les échanges qu'il y a eu entre le service technique et les prestataires (prix etc.)</p> <p>Monsieur Maurice fait savoir que les informations qu'il a eues avec monsieur Nigen sont que les offres d'ALGECO et de PORTAKABIN sont arrivées depuis la semaine dernière et qu'il faut faire le choix très rapidement. Il demandera à monsieur Rolland de prendre rendez-vous avec les élus.</p>		A suivre

PROCES VERBAL REUNION CSE
(ordinaire) du
19/04/2021

03/03/2021

<p>6. Remarques sur le rapport annuel 2020 médecine du travail (CSE du 22.03.2021) suite</p>	<p>Le secrétaire dit avoir remis ce point suite à la réunion de mars car les rapports annuels de 2019 et 2020 de la médecine du travail n'ont été donnés que le jour même, ce qui n'a pas permis aux élus d'en prendre connaissance et apporter des questions ou remarques.</p> <p>Monsieur Le Gall est interpellé sur le rapport de 2020, il dit qu'il y a eu 57 annulations dans les délais sur 61 convocations envoyées. Il demande si cela est dû à un problème d'organisation.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'il y a eu un problème d'organisation sur le 1^{er} semestre, de diffusion de la convocation, oubli des salariés etc. Elle précise que maintenant à chaque fois qu'il y a visite médicale, les salariés sont prévenus 1/4 heure avant l'heure de rendez-vous.</p> <p>Madame Boulanger dit qu'il serait bien que le médecin nous explique les chiffres en espérant que ce n'est pas sa secrétaire qui remplit les cases sans qu'il en prenne connaissance.</p> <p>Madame Benoît demande s'il y a eu des entretiens avec infirmier.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'il y a bien eu des entretiens.</p> <p>Madame Benoît fait remarquer que dans son rapport il est stipulé qu'il y a eu zéro entretien, bizarre.</p> <p>Madame Berthonnaud va demander au médecin d'être présent au prochain CSE sécurité ou de poser les questions par écrit pour avoir un retour par écrit. Elle dit que le secrétaire sera en copie de la demande qui sera expédiée au médecin du travail pour être présent à la réunion CSE sécurité du mois de juin.</p>		<p>Mme Berthonnaud</p>	<p>Non précisé</p>
<p>7. Quel est le protocole à suivre au cas ou du personnel contracte le Covid 19 ou est "cas contact" au sein de l'entreprise ?</p>	<p>Monsieur Maurice explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> si un salarié est positif au test de dépistage, il reste chez lui, il informe la CPAM du côté positif de son test et après la CPAM prend contact avec les salariés que le salarié aura déclaré les collègues ayant été en contact avec lui. si un salarié est cas contact, de même il doit rentrer chez lui et informer la CPAM de sa situation. <p>Madame Boulanger dit que l'on ne peut être cas contact si l'on n'a pas été contacté par la CPAM.</p> <p>Madame Berthonnaud explique que c'est ce qui a posé un problème sur notre site suite à un audit interne. La personne qui est venue à Carhaix n'a pas contacté la CPAM, c'est pourquoi la CPAM n'a pas reconnu les personnes concernées en arrêt comme cas contact, il y a eu un coach. Elle dit qu'il vont régler le problème.</p> <p>Madame Benoît dit que l'on a dit aux personnes concernées de s'isoler. Elle informe la direction qu'elle veut être déclarée en temps partiel ou en télétravail avec du matériel adéquat et qu'il faut un protocole pour les cas contact de l'usine.</p> <p>Madame Berthonnaud comprend que les salariés ont des craintes d'être exposés au Covid.</p> <p>Monsieur Maurice dit que leurs obligations est de faire respecter les gestes barrières.</p> <p>Madame Benoît demande de mettre un protocole en place pour les extérieurs et qui sont susceptibles de contaminer les personnes qui sont à l'intérieur.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il a été remis en place le contrôle des températures, il a été demandé à certains salariés qui viennent faire des formations que l'on ne peut pas reporter, de venir avec un</p>			

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) du 19/04/2021

03/03/2021

	<p>test négatif. Il dit que les personnes indispensables qui doivent venir et à qui on a demandé de se munir d'un test négatif, si elles n'ont pas de test négatif, doivent repartir.</p> <p>Madame Boulanger fait remarquer que lors des commissions Covid, il y a eu plusieurs mesures mises en place et on s'est rendu compte qu'il y a eu du relâchement sur les mesures. Elle fait remarquer que certaines mesures n'ont pas été mise en applications et se demande comment les consignes ont été passées.</p> <p>Monsieur Maurice dit que les personnes de l'encadrement qui ont participées aux commissions Covid, sont en charge de la transmission des informations à faire passer.</p> <p>Le secrétaire dit que l'on s'inquiète pour les salariés de l'usine et informe la direction qu'il est tous les quinze jours en relation avec le comité Européen sur la situation et de l'évolution du Covid dans le groupe mais aussi au niveau de la France.</p>		
8. Prime Covid 19 ?	<p>Madame Berthonnaud dit que le groupe DS Smith a répondu favorablement à plusieurs reprises pour répondre aux dispositions gouvernementales pour le versement de primes. Elle dit qu'il n'est pas envisagé de compléter ce dispositif par une nouvelle mesure nationale.</p> <p>Le secrétaire dit si un décret est mis en place ou si le président décide d'octroyer une prime aux salariés, le groupe DS Smith sera bien obligé de le mettre en application.</p> <p>Madame Berthonnaud répond pas nécessairement, toutes les entreprises l'année dernière n'ont pas toutes versées de primes Covid.</p> <p>Madame Benoît fait lecture d'un mail reçu le 16 mars 2021 de monsieur Laumonier (Directeur France) qui dit : il prend connaissance de cette mesure gouvernementale et l'examinera quand elle sera confirmée pour prendre position.</p>	Direction générale	A suivre
9. Primes participation et intérressement	<p>Madame Berthonnaud dit qu'elle n'a pas les chiffres mais on devrait atteindre les cinq millions d'euros qui sont le seuil de déclenchement pour avoir de la participation. Pour l'intérressement nous sommes à :</p> <p>1422 € sur les 1500 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • 200 € sur le taux de déchets contrôlables • 400 € pour les PPM • 355 € pour la productivité • 100 € pour la sécurité • 374 € pour les HSE • 150 pour le On Time <p>Le secrétaire fait savoir qu'au comité de groupe France, la direction a été sensible à l'argumentation faite par les membres du comité concernant la participation, monsieur Croisier (DRH France) reviendra vers le comité dès qu'il aura une proposition à nous formaliser avant le 31/10/2021 (mail reçu par le secrétaire le jeudi 8 avril 2021)</p> <p>.</p>	DRH France	A suivre

PROCES VERBAL REUNION CSE

(ordinaire) du

19/04/2021

03/03/2021

<p>10. Quel sont les critères pour la montée des coefficients ?</p>	<p>Madame Berthonnaud précise qu'un travail a été fait avec les contremaîtres et l'intérimaire qui est affectée au service du personnel. Une communication va être faite dans les prochaines semaines pour répondre aux questions des salariés.</p> <p>Pour un contrat de professionnalisation et pour passer conducteur au niveau 1 il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir fait 420 heures de conduite validées (à condition d'être le 1^{er} nom sur la feuille d'équipe) - que les années ne comptent pas pour la montée des coefficients - ne pas avoir fait l'objet de remarques sur la sécurité pendant la conduite <p>Le secrétaire demande s'il n'y a que la sécurité qui est prise en compte.</p> <p>Madame Berthonnaud répond oui.</p> <ul style="list-style-type: none"> - si la conduite n'est pas validée, celle-ci est reconduite l'année qui suis <p>Pour un conducteur et pour passer aux échelons supérieurs il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir fait des années d'expérience pour passer à l'échelon supérieur, sous réserve d'avoir atteint les objectifs de production fixés par machine (bobst 2000 et bobst 203) - avoir respecté les objectifs de sécurité du site (règles incontournables) - avoir fait au minimum deux remontées HSE (enregistrées et validées par le chef de service et avoir un retour pour l'émetteur) <p>Monsieur Le Gall dit que certains salariés ne sont pas à l'aise de faire des HSE et n'en font pas, d'autres en feront plus facilement. Après avoir fait une HSE, il faudrait faire une analyse, de mener une action pour éviter d'avoir un presque accident ou un accident. (la circulation et le déchargement des camions bobines est pris comme exemple, risque de chute de bobines)</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'aspect qualité (c'est la moyenne et le nombre de réclamations clients et non-conformité interne sur une année associée à une personne qui aurait dû constater le défaut) <p>Madame Berthonnaud dit que cette moyenne elle est tous secteurs d'activités confondus.</p> <p>Madame Benoît dit que c'est faux, qu'elle la déjà dit, on ne peut pas prendre ce critère là pour les salariés. (exemple de la MO où c'est le conducteur qui prend toutes les réclamations sur lui-même que c'est un opérateur qui n'a pas vu un défaut)</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle ne parle que du personnel de la transformation, qu'il y a un autre critère pour la MO.</p> <p>Madame Benoît dit que le critère doit être le même pour tous les salariés.</p> <p>Monsieur Maurice dit que c'est le conducteur qui est responsable de son aide conducteur, c'est le conducteur qui est responsable du produit du début jusqu'à la fin de la machine et doit faire de l'auto-contrôle.</p> <p>Madame Berthonnaud dit que pour la MO, c'est la moyenne globale des non conformités de l'usine additionnée aux réclamations clients du site, on n'est pas sur le même registre que pour la transformation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'assiduité (la direction regarde si le salarié n'arrive pas souvent en retard) <p>Madame Benoît demande si le responsable de la qualité est au courant de ces critères.</p> <p>Madame Berthonnaud répond oui.</p>	<p>Mme Berthonnaud</p>	<p>Mars</p>
--	---	------------------------	-------------

PROCES VERBAL REUNION CSE
(ordinaire) du
19/04/2021

03/03/2021

	<p>Madame Benoît dit que le responsable de la qualité n'est pas au courant. Le secrétaire tient à faire une remarque sur l'assiduité que le salarié est déjà pénalisé du fait de son retard, il trouve que ce critère est de trop. et après on lui tient compte en plus sur ce critère</p> <p>Monsieur Hamelle dit qu'il faut faire des rotations entre les conducteurs, sinon c'est toujours le même qui sera en bas de la feuille d'équipe et ne pourra pas évoluer puisqu'il n'aura pas tous les critères pour passer au coefficient supérieur.</p> <p>Monsieur Maurice dit que c'est la responsabilité du contremaître de faire en sorte qu'il y est une rotation.</p> <p>Le secrétaire réitère sa demande pour connaître le nombre qu'il faut atteindre ou pas par critère. Madame Benoît dit que le salarié doit connaître les critères mesurables.</p> <p>Monsieur Maurice répond qu'il est d'accord, il dit que madame Berthonnaud travaille sur un support.</p>		
11. Remplacement pour les pauses aux presse-palettes	<p>Monsieur Hamelle dit quand la production est au plus forte, il n'y a personne pour remplacer l'opérateur pour aller en pause.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il faut appeler le responsable de faction pour qu'il décide de mettre une personne, il s'entendra avec le responsable production afin de définir une procédure (pause casse-croûte) pour le presse palettes.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'un jour il y aura une nouvelle ligne de conditionnement quand il y aura un nouveau combiné.</p>	M Maurice	Non précisé A suivre
12. Remplacement des pousse-bobines à air par des électriques au FOT	<p>Le secrétaire dit qu'il s'agit du pousse bobines au niveau des lanceurs qui est à changer, messieurs Dagois e Moysan ont discuté avec les opérateurs et depuis aucune nouvelle.</p> <p>Monsieur Maurice dit que la commande est sur le bureau de monsieur Nigen, elle sera passée.</p>	Service achats	5 semaines de délai
13. MO : prévoir des formations chaudière	<p>Monsieur Le Gall demande si des formations chaudières et colle sont prévues car le tour revient souvent</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'il y a eu un impact suite avec le départ de deux personnes.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il faudra former des CQPI.</p>		

PROCES VERBAL REUNION CSE
(ordinaire) du
19/04/2021

03/03/2021

14. Arrivée des camions Witzenhausen par paquets, ce qui entraîne un bouchon aux déchargements et un danger sur la voirie (CSE du 23.11.2020)	<p>Monsieur Le Gall explique quand il y a une forte affluence de camions bobines (26 dont 10 sans RDV), il est difficile de faire de la communication et de faire le travail en même temps.</p> <p>Monsieur Maurice dit que ceux qui ont des créneaux horaires sont à décharger et les autres camions seront déchargés quand le cariste aura le temps.</p> <p>Madame Benoît dit qu'en théorie c'est bien mais la réalité en est moins.</p> <p>Monsieur Maurice dit « temps qu'il n'y aura pas de filtrage (contrôle d'accès sur le site), cela continuera ». Il dit qu'il faut appeler le responsable production qui fera la police pour dire aux chauffeurs qu'ils ne seront pas déchargés.</p>		
15. Le problème des toilettes au rez de chaussée toujours pas résolu (CSE du 23.11.2020)	<p>Madame Benoît explique quand on est pendant sept heures au standard, cela devient gênant temps pour le personnel mais pour les visiteurs. (sujet récurrent depuis des années)</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il va rappeler la maintenance.</p>	Maintenance	Non précisé
16. Mutuelle : (CSE du 18.01.2021 point N° 22), (CSE du 22.02. décalé au 1^{er} mars) et (CSE du 22.03.2021) suite	<p>Madame Berthonnaud répond qu'elle nous tiendra au courant dès qu'elle aura une date pour fixer une conférence téléphonique.</p> <p>Madame Benoît dit que depuis l'annonce faite via le site du CSE, il y a eu trois retours.</p> <p>Monsieur Le Gall dit qu'il n'est pas normal vis-à-vis des salariés, cela fait des mois que l'on demande d'avoir une visio, un entretien avec Gras Savoye et que les salariés soient obligés de vérifier pour un service que l'on paye.</p> <p>Madame Benoît dit qu'il faut faire un état des remboursements qui ont été fait en 2020 par postes.</p> <p>Madame Berthonnaud dit que nous aurons une situation des remboursements au mois de juin.</p> <p>Madame Boulanger dit qu'il va être difficile de contrôler les chiffres globaux puisque c'est des données individuelles qui ne sont pas bonnes.</p>	Gras Savoye	Juin
17. Point sur le positionnement des jours fériés en lien avec l'accord 35 heures (CSE du 18.01.2021 point N° 23), (CSE du 22.02. décalé au 1^{er} mars), (CSE du 22.03.2021) suite réponse officielle	<p>Madame Berthonnaud dit qu'ils vont mettre sept heures de récupération dans les compteurs au mois de mai.</p> <p>Madame Boulanger dit qu'il faut regarder pour les cadres (forfait jour) par rapport à l'accord 35 heures.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle n'a pas regardé pour les cadres.</p> <p>Madame Benoît dit qu'il faut faire un affichage pour informer les salariés et qu'ils puissent vérifier leurs bulletins de paye de juin.</p> <p>Les élus espèrent qu'il n'y aura pas d'anomalies pour les fonctionnaires sur leur fiche de paye.</p>	Service RRH	Mai
		Service RRH	Non précisé

PROCES VERBAL REUNION CSE

(ordinaire) du

19/04/2021

03/03/2021

18. Pour quand sont prévues les embauches à la maintenance ?	<p>Madame Berthonnaud dit qu'il y a eu une candidature spontanée, elle dit que des recrutements vont être lancés dans les prochaines semaines avec une priorité pour la maintenance, caristes, chauffeurs et CQPI avant l'été.</p> <p>Monsieur Hamelle demande combien</p> <p>Monsieur Le Gall demande pour quand sont prévu le départ des chauffeurs.</p> <p>Madame Berthonnaud répond en mai / juin et juillet.</p>		
19. Nouveaux contrats professionnels	<p>Madame Berthonnaud dit qu'une pré-sélection va être faite parmi la population des intérimaires déjà présente sur le site, ils auront un entretien d'embauche au mois de mai mais ils ne démarrent leurs CQPI qu'au mois de septembre.</p> <p>Madame Benoît demande combien de contrats pros sont prévus.</p> <p>Madame Berthonnaud dit environ 7/8 contrats pro.</p> <p>Monsieur Le Gall demande combien de CQPI sont prévu pour la MO.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle ne sait pas encore le nombre pour la MO, il n'y a pas de plan de fait, c'est en cours.</p> <p>Monsieur Hamelle demande combien d'embauche en terme de cariste, chauffeur etc.</p> <p>Monsieur Maurice répond deux chauffeurs et deux caristes.</p> <p>Monsieur Le Gall demande s'il y aura des embauches en interne ou en externe.</p> <p>La direction répond qu'il y aura les deux et passera par un conseil extérieur pour les aider dans la sélection des chauffeurs de l'extérieur.</p>	Service RRH	Mai
20. Résultats économiques à fin janvier	<p><u>Sur le mois de février :</u></p> <p>Nous avons réalisé 5125 tonnes. L'objectif du CA (chiffre d'affaires) sur le mois de janvier était forcasté à 4629 K€, nous avons réalisé un chiffre d'affaires à 4823 K€</p> <p>L'objectif de l'EBITA sur le mois de janvier était forcasté à 434 K€, nous avons réalisé un EBITA à 99 K€</p> <p>Le prix moyen au mille m² est de 479,58 €</p> <p>Le prix moyen à la tonne est de 970,95 €</p> <p><u>Sur le mois de mars :</u></p> <p>L'objectif du CA (chiffre d'affaires) sur le mois de mars était forcasté à 5763 K€, nous avons réalisé un chiffre d'affaires à 5610 K€</p> <p>L'objectif de l'EBITA sur le mois de mars était forcasté à 1038 K€, nous avons réalisé un EBITA à 625 K€</p> <p>Le prix moyen au mille m² est de 486,16 €</p> <p>Le prix moyen à la tonne est de 979,62 €</p> <p>Le résultat s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un prix de vente meilleur que le mois précédent qui est venu améliorer les résultats + Volume - Une augmentation de stock qui a joué favorablement aux résultats 		

PROCES VERBAL REUNION CSE

(ordinaire) du

19/04/2021

03/03/2021

	<p>Pour le mois d'avril (prévisions) : L'objectif du CA (chiffre d'affaires) pour le mois d'avril est de 5353 k€ et l'objectif pour l'EBITA est fixé à 385 K€</p> <p>Monsieur Maurice informe le CSE que madame Thiphaine Puillandre (contrôleuse de gestion) est arrivée la semaine dernière dans nos murs.</p>		
21. Bilan formation et plan de formation	<p>Madame Berthonnaud fait une présentation rapide de l'ébauche du bilan de formation (2020/2021) via un tableau excel.</p> <p>Madame Benoît trouve que ce n'est pas terrible mis à part les recyclages obligatoires aux changements de machine et de divers processus il n'y a pas de formation proprement dite, seulement pour assurer le poste.</p> <p>Monsieur Mell fait remarquer que pour les PCR, tous les conducteurs n'ont pas la formation nécessaire pour aller sur une autre PCR.</p> <p>Madame Benoît demande si les demandes de formation des salarié(e)s suite aux entretiens sont répertoriées.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle doit les reprendre, elle n'a pas recensé les demandes de formation des salarié(e)s de 2020, elle a des listings anciens à mettre à jour. Elle dit qu'elle travail sur un nouveau formulaire pour les entretiens professionnels.</p> <p>Le secrétaire demande quand les élus auront un retour du plan de formation 2021/2022.</p> <p>Madame Berthonnaud ne sait pas quand elle transmettra le plan de formation 2021/2022.</p>	Service RRH	Non précisé
22. Bilan logement (1%patronal)	<p>Une présentation est faite par mesdames Véronique Roussel et Aurélie Matsaeff sur le financement de travaux, la transformation ou l'ajout de construction à l'habitat principal ou pour l'acquisition d'un logement neuf. Ce financement peut être cumulable avec le prêt travaux (<i>fait par un professionnel</i>) à 1% (10 000€ à 1% sur 10 ans). Elles nous indique qu'il y a deux agences sur le Finistère, une à Brest et une à Quimper. Tous les salariés peuvent se renseigner sur le site internet: actionlogement.fr pour avoir toutes les informations pour monter un dossier, pour savoir si vous êtes éligibles.</p> <p>Le CSE fera une diffusion de l'action logement sur le site du CSE dès que le power point nous sera transmis.</p>	CSE	Non précisé A suivre
23. BDU (base de données économiques)	<p>Le secrétaire tient à faire part que cela fait trois fois qu'il relance Madame Berthonnaud pour avoir la BDU en temps et en heures pour la parcourir avant la réunion plénière.</p> <p>Madame Berthonnaud dit que le contenu de la BDU est à jour suite aux remarques qui ont été faites. Elle précise que le mois de mars n'est pas rempli dans la BDU.</p> <p>Monsieur Maurice dit que la liasse OTOR disparaîtra à la fin avril, elle passera sous le format HFM.</p> <p>Le secrétaire rappelle qu'il avait demandé de dissocier la prime palettes & prime rotation et de rajouter également le montant des primes objectifs.</p>		

PROCES VERBAL REUNION CSE
(ordinaire) du
19/04/2021

03/03/2021

	Fin novembre	Fin décembre	Fin janvier	Fin février	Fin mars	Fin avril	Fin mai
Effectif CDI	211	211	210	210	210		
ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)	32	25	24	29	32		
ETP (effectif équivalent temps plein heures supp))	9.5	4	8,68	6	4		
ETP (effectif équivalent temps plein congés)		25					
ETP (effectif équivalent temps plein maladie)		6					
Départ CDI	1 RC Y.Carval						
Départ contrat pro	1						
Départ en retraite	0			3 au 30/06/ 2021			
Recrutement en cours	1			2 chauffeurs, 2 caristes	2 chauffeurs, 2 caristes	6/7 CQPI prévision	
Embauche en cours	Début avril						
Embauche CDI		2 caristes	2 caristes				

Fin de réunion à 17H45

Prochaine réunion le jeudi 27 mai 2021 à 10h00
CSE ordinaire



PROCES VERBAL REUNION CSE
(ordinaire) du
19/04/2021

03/03/2021